

## Fiche démarche : THEME II - LE MONDE DEPUIS 1945

### Chap.3 : Affirmation et mise en œuvre du projet européen

#### Démarches et contenus d'enseignement

Dans le contexte de la guerre froide, les étapes et les enjeux de la construction européenne sont à situer dans leur contexte international et à aborder à partir de réalisations concrètes.

#### CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les traités de Rome : 1957 / le traité de Maastricht : 1992
- une étape de la construction européenne dans le contexte international

Séquence	<b>Chap.3 : Affirmation et mise en œuvre du projet européen</b>
Durée et place dans la programmation	Je consacre pour le thème 2: Le monde depuis 1945 <b>12 h</b> avec les évaluations Je consacre <b>2 h</b> pour le <b>chap.3 Affirmation et mise en œuvre du projet européen.</b>
Liens avec d'autres séquences	Il est en lien avec le chapitre 1 Un monde bipolaire au temps de la guerre froide et le chapitre 4 Enjeux et conflits dans le monde après 1989.
Problématique	Quelles sont les étapes et les enjeux de la construction européenne ?
Compétences du socle commun	<b>Se repérer dans le temps : construire des repères historiques</b> -Situer un fait dans une époque ou une période donnée. <b>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</b> -Connaitre les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire et en géographie, et en réaliser.

SEANCE 1 Salle info	Les élèves travaillent en autonomie en salle info avec le diaporama, des fiches et une carte <b>Chap.3 : Affirmation et mise en œuvre du projet européen</b>
SEANCE 2	Carte mentale et un développement construit pour faire repérer aux élèves les critères de réussites. (séance de l'ac. de Paris)
EVALUATION	Etude de documents : sujet guidé Hachette (2016) p 153